

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT et le 23 FEVRIER à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 17 FEVRIER 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - Mme Viviane LOUME-SEIXO - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Laure FAUDEMÉR - Mme Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mme Géraldine MADOUNARI (à partir de 19h30) - Mme France POUDEX - M. Julien DUBOIS.

POUVOIRS :

M. Serge BALAO donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD

M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à M. Jean-Pierre LALANNE

Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS

Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE

M. Bruno JANOT donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR

Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Marianne BERQUE-MANSAS (à partir de 19h30 - présente pour la délibération n°10)

Mme France POUDEX donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

M. Julien DUBOIS donne pouvoir à M. Grégory RENDE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES : BILAN ANNEE 2016

Conformément à l'article L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé, chaque année, à prendre connaissance du bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Collectivité.

Les acquisitions, cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers, figurent sur le tableau joint et sont annexées au Compte Administratif.

Les mouvements ainsi intervenus dans le patrimoine communal peuvent être synthétisés comme suit :

I - ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Aucune acquisition réalisée en 2016.

II - CESSIONS IMMOBILIERES

Nombre total : 3

Recette totale : 459 001 €

- a) Cession d'un terrain nu, sis Route du Plan (17 418 m²), au prix de 384 000 € TTC, aux Établissements LAPIQUE pour l'implantation du siège de la société.
- b) Cession d'un terrain bâti, avenue Paul Doumer (353 m²), au prix de 75 000 €, à l'Association du Trinquet des Charmilles.
- c) Cession d'un terrain nu, Place Maréchal Joffre/impasse Saint Vincent-de-Paul (1 450 m²), au prix de 1 € symbolique, à l'Office Public de l'Habitat du Département des Landes, pour la réalisation de logements sociaux.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE LALANNE, MAIRE-ADJOINT
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions foncières de la Ville de Dax pour l'année 2016.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170223-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 24 Février 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».